

voir Inconnu à Ostrovinkel (1)
(né à Buzet le 4-5-1893) double
Marin René Ghislain

Sergent 1^{er} cl. à p. M. ill. 2008.

+ Bonsele 11.10.16.

à Bonsele 11.10.16. & Ostrovinkel aim comm n: 999 d
E/B. 999 1^{er} cl. 23-6-23 et de à aim mil. d'Ostrovinkel 3/21

Asse de + course (fournement)

Asse. E 17.87.2 6.10.19

E 17.87.6 6.10.19

Q. cl. pas p. d.

Questionnaire 5^{es} cl. à p.
fiche Q. cl. id.

En retour questionnaire completé

(18.10.19)

Asse. R. S. 587 1, le 6.10.19 au 1^{er} lieut. Krums: dem. vers 12

(23.10.19)

Mdm 0.61/57177 du 17.5.20 dem: e. d.

R. S. 10998 - 12-6-20 à P. VI - dem. rech. tombe

E. C. 22215-16-6-20 à Ost-Winkel dem: e. a. d.

Ostrovinkel le 19. 6. 20 pas inscrit aux rég^{ts} des mil^{it} et sur
cette com^{me}

E. C. 20334-26-6-20 à Mdm a d et e d pas établis.

E. C. n: 777 - 10-1-20 - dem. rend

E. C. 17874 1/2/21 au Q. M. 5^{es} cl. à p. dem. si milit. portait un
chevron de blessure et 6 chevrons de front

Q. N. 5 Ch. à p. - 7-2-21 - mil portait 6 chevrons de front, il
n'avait pas de chevron de blessure (8)

E. 1787^e du 23-2-21 au S.V. 1^{er} ser. que M^{re}
était porteur de 6 chevrons de front; il n'avait pas de
chevron de mesure.

P.V. n. 1006- 9-3-21- le Sergent inconnu porteur
de 6 chevrons de front appartenant au 5^e Ch. à p., & au
cim civit. d' Estwinkhel est tombé d'après les déclarations
des nommes, Lies. Dancelle - Eug. Jule & Victor Cathaire, sur
l'incendie de Bonsede, aurait été blessé de balle et transféré
au cim. d' Estwinkhel - Pour l'identification complète de cette
dépouille il y aurait lieu de demander au C^{mt} 5^e Ch. à p. l'empl. exact
où est tombé le 1^{er} off. (C)

E. 1787^e du 27-3-21 au Comm. ^{dant} 5^e Ch. à p. dem. lieu exact
du + Mil^{re}.

5^e Ch. à p. 9/4/21 milit. + à Posswinkel sur la route de
Bonsede à Posswinkel (C)

E. 1787^e du 30-5-21 à Buzet dem. adr. parents.

Buzet, 23-5-21, adr. fam. Rue de la Caillou voie n. 144

Col. Com^{te} 5^e Ch. à p. n. 1608 du 1-7-21 env. liste lo-
que l'he donne renv^{te} concern^{te} milit (B)

E. 1787^e du 12-8-21 au 5^e Ch. à p. - dem. adr^{te} de Lezaak

5^e Ch. à p. 20/8/21 donne adresse du nomme Lezaak (C)

B. 1564- 9-9-21- à P.V. - enr dossier.

2
Marin, René Ghislain

Serg^t

5^e Ch. à p.

S. V. n° 2242 - 17-9-21. L'inconnu sergf. du 5^e Ch. à p. & au cim. comm. d'Oostwinkel peut être considéré comme appartenant à Marin René sergf. 5^e Ch. à p. - en déclaration faite par M^r Louis Jules de Oostwinkel - Jnr de février 1919 en présence du conseiller arm. M^r Sers Charles, de Matthys, Lathais, - Geernaert Alphonse - van de Walle Jean; & ont exé. de la prison de M^{me} L^{re} Sierens à Hekelingen (Oostwinkel) les corps de St. Primackes et d'un Soff du 5^e Ch. à p. et les ont transférés au cim. comm. - Comme le 1^{er} empd. donné ci-dessus correspond à celui du croquis fourni par la 11^e C^{ie} du 5^e Ch. à p. la sépulture n° 999 du noël cim. doit être considéré comme celle de Marin René (B)

R. S. 1638. 23-9-21. au S. V. Beernem, dem^x S. R. se rap^t à Marin, René, & au C^{ie} C^{ie} d'Oostwinkel.

S. V. n° 2245 - 24-9-21 - env. F. R. 1 R,

E. 1787⁴ / 20-1-22 à M^{re} Marin dem. autres témoins t.

E. 1787⁴ / 20-1-22 à M^{re} Lesack dem. ens^{te} conc. t. et adr. témoin.

M^{re} L. Marin 24/1/22 fait savoir par qui il a appris les ens^{te} conc^t son fils (E.)

~~1787⁴ n° 1151 à Lilles, dem. ex h. act. naiss^x du nomm^e: Jaurmonet ou Jaurmont. M. B. J.~~

N^o 550, 55-22, N^o peut donner env^t. (E.)

N^o 59^m du 7-22 à M^{rs} Evans. Sonnet
constitué, en vue de recevoir la
delle judiciaire, d'ent.
Demande de déclaration judiciaire
du déin (Moniteur n^o 40 du 4-9-22.) et
renuigne mil^{rs} comme, présumé, t à
Reoncle.

M^{rs} 0.61/15388 le 9-1-22. le jugement déclar
ratif de t a été rendu le 21-10-22 par le tribu
nal de Charleroi et est transcrit de ses ré
gistes E.C. de Buzet (E.C.)

E/C 694 du 15-1-23 à Q. M^{rs} Schi à f. Qu
de f^{ug} = déclaratif de t pour venir
Q. M^{rs} Schi le 16-1-23. en rel^{rs} avis de f^{ugant} déclaratif
de t + inv^{rs} (E.C.)
L^{rs} n^o 5 146-1-2-23- env. fide de mutation (E.C.)

N^o 550/ 9-2-23 à M^{rs} Norin, son fils a été ex et
changé.

N^o I n^o 779 du 19-2-23 env. P. D. d'exp. en double
n^o 886 (E.C.)

Adr. pers. Norin d. Rue Gaille Voie 222 Buzet (note B.C.)